

comprendre le sentiment d'angoisse et de confiance qui porta le saint pape Pie IX à proclamer saint Joseph patron de l'Eglise universelle. Ce sont les mêmes épreuves et les mêmes sentiments qui, de nos jours, portent Benoît XV à donner un nouvel éclat et une plus large expansion à la dévotion à saint Joseph. Vous voudrez, j'en suis sûr, commenter dans vos prédications ce que le Saint-Père écrit de la désorganisation produite par la guerre dans la famille et la société et des affinités si touchantes qui devraient répandre dans les classes ouvrières le culte de saint Joseph. Il y a là une abondance de doctrine que vous pouvez, de la façon la plus opportune, rappeler à vos fidèles.

Le Saint-Père demande encore que, " dans l'année, à dater du 8 décembre, on célèbre, par tout l'univers catholique, une cérémonie solennelle en l'honneur de saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie et patron de l'Eglise catholique, au temps et de la manière que fixera chaque évêque ". Il nous sera bien facile d'entrer dans ces intentions de l'Eglise. Dès l'origine, notre pays a toujours été profondément attaché à saint Joseph. Notre diocèse en particulier, sous l'active impulsion de Mgr Bourget, a donné de cet attachement les témoignages les plus persévérants. Je n'oserais pas dire que c'est à notre zèle et à notre confiance qu'est due la protection si visible dont saint Joseph a couvert notre clergé, nos communautés, nos paroisses et nos familles. Car nous pouvons toujours nous demander en toute humilité si nous avons droit aux faveurs divines. Mais je ne puis m'empêcher de considérer comme un insigne honneur fait à notre diocèse qu'il ait été choisi par la divine Providence pour devenir le centre d'un pèlerinage, déjà célèbre, en l'honneur de saint Joseph. En 1855, dans le mandement qui promulgua les décrets du deuxième concile provincial de Québec, Mgr Bourget écrivait: " Il faut donc à saint Joseph une église qui fasse en quelque sorte son service pour